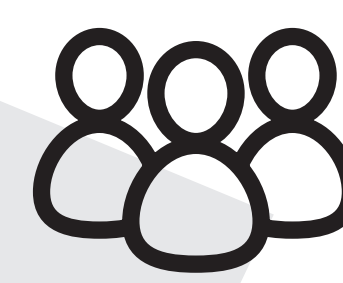


PILOTE

Dr Isabelle BOSSE
(allergologue référente
du Pollinarium
sentinelle) SCHS
La Rochelle (animateur/
pilote du GT) • Service
TERE (suivi de la qualité
de l'air extérieur)



GROUPE DE TRAVAIL

ARS DT 17 • ATMO NA • RNSA
• APSF • CDMR • CPTS •
Allergologues • pneumologues •
SCHS LR • Service TERE • Centre
horticole municipal



PARTENAIRES À MOBILISER

CAUE • Aménageurs /
promoteurs • Gestionnaires
de l'espace public •
Professionnels de santé /
pharmaciens via les CPTS •
CMEI

PRÉVENTION DES ALLERGIES RESPIRATOIRES/ ALIMENTAIRES « LES ALLERGIES : UNE ÉPIDÉMIE SILENCIEUSE »

Année de lancement : 2024 | Durée de l'action : pérenne

LES CONSTATS

En 2024, les allergies respiratoires touchent 1/3 de la population. Elles concerneront 50% de la population à l'échelle mondiale à l'horizon 2050

Les allergies sont encore considérées comme des maladies bénignes alors qu'elles se positionnent au 4ème rang des maladies chroniques au niveau mondial

On assiste à une augmentation du nombre de patients, plus jeunes (très jeunes < 3 ans), mais aussi du nombre de formes graves (allergies croisées / errance de diagnostic)

L'accompagnement thérapeutique est problématique par manque sur le territoire (comme en France), avec de nombreux départs en retraite en prévision.

L'allergologie représente seulement 12h de formation facultative dans le cursus de médecine

Le métier de Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI) est peu connu et peu développé. Or il représente un intérêt indéniable pour l'accompagnement des patients dans les changements de comportements et la limitation de la prise de traitements médicamenteux

BESOINS REPÉRÉS DANS LE CADRE DU GROUPE DE TRAVAIL CLS

Pour contribuer à répondre à ces différents enjeux, il est nécessaire de transposer les actions du plan quinquennal Allergies au niveau local pour mieux prévenir les allergies respiratoires et alimentaires ou encore prendre en charge et accompagner les patients allergiques

DESCRIPTIF DES ACTIONS

► Information et sensibilisation auprès des professionnels de santé

ACTION CLS N°1

- Renforcer les actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public
- Renforcer les actions de sensibilisation dans le cadre d'événement grand public et salons professionnels

ACTION CLS N°2

- Etudier l'opportunité du déploiement des actions des CMEI

ACTION CLS N°3

- Dresser un état des lieux de la prise en compte des allergies alimentaires (PAI) dans les restaurants scolaires

PUBLIC CIBLE

- Professionnels de santé (via CPTS)
- Grand public (via Collectivités, partenaires)
- Professionnels aménagement (via CAUE)
- Scolaires (via Collectivités/prestataires)
- Etablissements sensibles > restauration collective (crèches, écoles, EHPAD, ...)

LIEUX D'INTERVENTION

- Pollinarium sentinelle
- Evénements/séminaires pros de santé
- Restaurants scolaires
- ERP (établissements sensibles)

INDICATEUR(S)

- Nombre d'actions de formation/sensibilisation réalisées
- Nombre de personnes sensibilisées/formées
- Nombre d'abonnés newsletter Alerte pollens

FINANCEMENTS MOBILISABLES

- Partenaires
- Subvention et/ou appels à projets